



Anthony Michael est juriste en attente de prestation de serment au Barreau de Paris et membre du département Droit social de Cohen & Gresser.

Anthony accompagne une large clientèle française et internationale de secteurs variés dans tous les aspects de la vie de l'entreprise en conseil et en contentieux tant sur les aspects individuels que collectifs.

Avant de rejoindre le cabinet, Anthony a acquis une expérience au sein de plusieurs cabinets internationaux de premier plan et d'entreprises multinationales, notamment Baker McKenzie, Gide Loyrette Nouel, Publicis Groupe et Bouygues Telecom. À ce titre, il est intervenu sur de nombreuses problématiques de droit du travail, tant contentieuses que non contentieuses.

Anthony a suivi sa formation d'avocat à l'École de Formation professionnelle du Barreau de Paris (EFB). Il est titulaire d'un Master 2 Droit et pratique des relations de travail (DPRT) et d'un Master 1 en Droit social de l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Anthony parle couramment le français et le malgache, et possède une bonne maîtrise de l'anglais et de l'espagnol.

Anthony Michael

Juriste, Paris

+33 1 53 53 44 79

amichael@cohengresser.com

Practice Areas

Employment Law, Employment Law - France

Formation

École de Formation professionnelle du Barreau de Paris (EFB) (Professional Legal Training, 2026) ; Université Paris-Panthéon-Assas (Master 2, Labor Law and Employment Relations (Droit et pratique des relations de travail - DPRT); Master 1, Labor and Employment Law).